

Faites tout  
ce qu'Il vous dira  
(Jean 2, 5)



## Sur les pas de Bernadette

3 scénettes au Moulin de Boly, au  
Cachot et à l'Hospice





# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Préambule</b>  | <b>1</b>  |
| <b>Je joue</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Scénette 1 "Au Moulin de Boly"</b>                       | <b>5</b>  |
| Objectifs - Visées de la scénette au moulin de Boly         | <b>5</b>  |
| Quelques données historiques sur "la vie au moulin de Boly" | <b>5</b>  |
| Illustrations diverses                                      | <b>10</b> |
| Mise en scène proposée                                      | <b>12</b> |
| <b>Scénette 2 "Au Cachot"</b>                               | <b>17</b> |
| Objectifs - Visées de la scénette au moulin de Boly         | <b>17</b> |
| Quelques données historiques sur "la vie au moulin de Boly" | <b>18</b> |
| Mise en scène proposée                                      | <b>25</b> |
| <b>Scénette 3 "A l'Hospice"</b>                             | <b>29</b> |
| Objectifs – Visées de la scénette devant l'hospice          | <b>29</b> |
| Quelques données historiques sur "la vie au moulin de Boly" | <b>30</b> |
| Mise en scène proposée                                      | <b>36</b> |



# Préambule

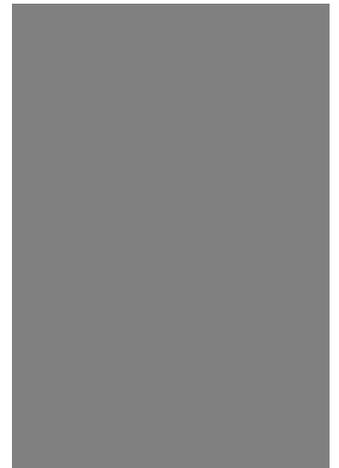


Si Lourdes reçoit chaque année plus de 6 millions de visiteurs, c'est en partie à cause du seul témoignage d'une jeune fille de 14 ans que l'on pourrait qualifier de "sans éducation", "sans tête" et "sans mémoire". Seule Bernadette a vu ! Seule Bernadette a entendu ! Dix-huit apparitions entre le 11 février 1858 et le 16 juillet de la même année, 18 apparitions relativement longues (permettant au minimum à Bernadette de dire le chapelet), 18 apparitions avec très peu de paroles échangées. Bernadette a très vite oublié beaucoup de détails ... mais elle a gardé l'essentiel dans son cœur : son bonheur pendant les apparitions, le respect que Marie avait pour elle ("*Voulez-vous avoir la grâce de venir ici pendant quinze jours ?*"), la prière du Rosaire dite par Bernadette accompagnée/encouragée par Marie égrenant son chapelet, et les messages si simples confiés à Bernadette et appelant d'une part à la conversion et à la prière pour la conversion, d'autre part à construire l'église et à vivre en église.

Bernadette ne saura que le soir du 25 mars que la Dame qui lui apparaît est la Vierge Marie ; jusque-là, elle l'appellera *Aquero* (que l'on pourrait traduire par "*cela*" en Français). Tôt le matin lors de la 16<sup>ème</sup> apparition, *Aquero* lui a enfin dit "*Que soy era Immaculada Concepciou*" ("*Je suis l'Immaculée Conception*"). Cette phrase mystérieuse, Bernadette l'a répétée jusqu'au presbytère et l'a criée à son arrivée à Monsieur le curé. Un sacré coup d'assommoir pour l'abbé Peyramale qui comprend très vite qu'elle fait allusion à la Dame (et non à elle-même) et, surtout, qu'elle n'a rien compris à cette phrase qu'elle vient de lui répéter. Trop ému par ce qu'il vient d'entendre, il congédie la petite Bernadette sans lui donner d'explication, et l'on dit qu'il a retenu des sanglots. Bernadette est désarçonnée : elle le croit fâché une fois de plus, lui qui est si rude en apparence mais qui a toujours le cœur sur la main. Ce n'est que le soir du même jour que Jean-Baptiste Estrade expliquera à Bernadette le sens de cette phrase, et qu'elle saura qu'*Aquero* n'est autre que la vierge Marie.

Seule Bernadette a vu ! Seule Bernadette a entendu ! La conversion des cœurs d'abord, (et très vite) la mise en place des pèlerinages et l'édification progressive des sanctuaires ensuite reposent en partie sur le seul témoignage de cette enfant sans éducation, sans tête, ne parlant que patois et ayant une culture religieuse très faible en 1858. "*Ses parents sont très pauvres ... aussi pauvres que Notre Seigneur sur la terre, et c'est sur cette enfant que Marie a jeté les yeux, préférablement à tant de jeunes personnes riches qui dans ce moment, envient le sort de celle qu'elles auraient regardée avec mépris, et qui s'estiment heureuses de pouvoir l'embrasser ou lui toucher la main*" (Antoinette Tardhivail, lettre du 29 mars 1958). Dieu à l'endroit, c'est souvent l'homme à l'envers !

Combien de témoins incroyables, pendant et après les apparitions, à Nevers comme à Lourdes, ont été convertis par celle qui ne cherchait pas à convaincre, qui témoignait au plus court, qui répondait souvent "je ne sais plus", qui avait tant d'aversion pour les honneurs et pour l'argent, qui a quitté Lourdes comme "*un balai que l'on range dans un placard après s'en être servi*" (Bernadette) et qui, à Nevers avec les emplois successifs d'infirmière et de malade notamment, a tant témoigné de sa Foi profonde et joyeuse. Elle est, selon l'expression de l'abbé Pomian, "*la meilleure preuve de l'apparition*". Découvrir Bernadette doit nous permettre d'aller vers cette vérité, nous aider à recevoir et accueillir les messages de Marie. Aussi, il est important de parler de Bernadette.





# Je joue

## dans la scénette 1 "Au moulin de Boly" (5 acteurs)

- Bernadette
- Marie, dite Toinette
- Jeanne Abadie, dite Baloum(e)
- (Jean-Marie ayant presque 4 ans)
- une jeune dame
- André-Jules Labayle
- 3-4 Clients du moulin avec sac de farine etc.



## dans la scénette 2 "Au cachot" (11 acteurs)

- Bernadette
- Louise
- François
- Marie, dite Toinette:
- Jean-Marie (environ 7 ans)
- Dominique Cazenave
- Commissaire Jacomet
- Maréchal des logis D'Angla

Plusieurs visiteurs :

- un(e) religieux(se)
- Un visiteur anglais, et
- sa femme
- 2-3 autres visiteurs attendant en queue

## dans la scénette 3 "A l'Hospice" (9 acteurs)

- Bernadette
- Sœur Victorine Poux
- Mère Alexandrine Roques
- 2soeurs vaquant à leurs occupations
- 2 enfants de la classe des indigents
- 1 religieux (euse)
- le Dr Balancie
- 5 personnes attendant une entrevue



# Scénette au moulin de Boly

*" Père, Seigneur du ciel et de la terre, je proclame ta louange : ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout-petits. Oui, Père, tu l'as voulu ainsi dans ta bonté." (Mt 11, 25-26 ; Lc 10, 21)*

*"Ce qu'on écrira de plus simple sera le meilleur ... A force de fleurir les choses, on les dénature"  
(Bernadette à l'intention des historiens, sur son "lit de mort")*

## Objectifs - Visées de la scénette au moulin de Boly :

1. Faire découvrir quelques traits de la famille de Bernadette qui aident à mieux comprendre le berceau de son caractère et de sa Sainteté future : l'amour des parents entre eux (et robuste à bien des tempêtes externes), l'amour de leurs enfants, une vie chrétienne partagée notamment par la prière, une vie chrétienne vécue notamment par l'attention aux autres (et qui explique en partie leur ruine) et, dans le même esprit, un éloignement de tout ce qui se rapporte à la comptabilité et à l'accumulation d'argent (et qui est pour beaucoup dans leur ruine) ;
2. Essayer de découvrir quelques traits du caractère de Bernadette : simple, docile, bienveillante, pieuse mais très probablement "sans plus" (traduisez "comme les autres") ;
3. Comprendre la progression vers la ruine et la déchéance sociale, et les facteurs qui y ont contribué : l'illettrisme et l'incapacité à gérer, la bonté et le prêt sans échéance de remboursement ni intérêt, et peut-être dans les limites des uns et des autres une certaine indolence chez François et une certaine irresponsabilité dans l'accueil festif des clients pour Louise, voire peut-être des aspects plus négatifs à relativiser ;
4. Au-delà des faits, aider à réfléchir sur :
  - Dieu et l'argent : où est ton trésor ? ;
  - face aux épreuves : la fuite, la dispute, la séparation ... ou la solidarité confiante ;
  - L'importance de la famille.

## Quelques données historiques sur "la vie au moulin de Boly" :

Un petit rappel préalable : il existe une multitude de livres autour des événements de Lourdes, et il serait facile d'en garnir toute une bibliothèque. Fort heureusement, beaucoup se répètent plus ou moins. Il existe des divergences parfois entre auteurs (de dates, de détails dans les événements et, au-delà de ... sensibilité). Elles s'expliquent en grande partie par les limites de la mémoire des différents témoins de l'époque, parfois par la

sensibilité d'un auteur et ses convictions. Parmi les spécialistes actuels, on ne peut que citer l'abbé René Laurentin, grand historien de Lourdes et étant certainement la personne ayant fait le plus de recherches ; il a écrit de très nombreux ouvrages sur Lourdes dont "*Vie de Bernadette*" très facile d'accès à tous (éditions DDB ).

- **Un mariage d'amour entre Louise Castérot (du moulin de Boly) et Bernard Soubirous (du moulin Latour) :**
  - conséquence directe de la mort d'Augustin Castérot (dit Justin Casterot ou encore Boly) le 1<sup>er</sup> juillet 1841 dans un accident de charrette sur la route de Pouyferré. Il laisse Claire, sa femme, avec 5 enfants : Bernarde (17 ans), Louise (15 ans), Basile (13 ans), Jean ... ou Jean-Marie (10 ans) et Lucile (2 ans). Elle cherche quelqu'un de la profession à marier à Bernarde, son aînée. Elle fait des avances à François Soubirous (encore célibataire à 34 ans, du moulin Latour) ;
  - contre les règles de convenance : François aimait Louise (et réciproquement *a priori*), mais (1) il était impensable de marier la seconde avant l'aînée, (2) elle était si jeune (15 ans), et (3) les motifs de sentiments n'avaient pas cours dans la meunerie de Lourdes en 1842. François contourne l'obstacle par des "Louise est meilleure ménagère", même si le contraire était évident : Bernarde avait plus de tête, plus d'ordre. Lorsque Claire Castérot comprit que ce serait Louise ou personne, la décision fut prise et le mariage fixé au 19 novembre 1842 (Louise aurait alors 17 ans : elle est née le 28 septembre 1825) ;
  - retardé par la mort de la maman de François, Marie Dassis, le 21 octobre 1842. Le mariage civil est maintenu au 19 novembre pour permettre notamment les règlements d'affaires. Le mariage religieux et l'installation réelle de François au moulin de Boly (la vie partagée) sont retardés au 9 janvier 1843 ;
  - ce mariage s'avèrera robuste à toutes les difficultés de la vie, sans jamais (mauvais) mots échangés entre François et Louise, malgré plusieurs difficultés qui vont émailler leur vie à venir :
    - la paupérisation progressive ;
    - les essais des 'clans' Castérot et Soubirous de les monter l'un contre l'autre ;
    - la déchéance sociale de François avec notamment sa mise en prison une semaine en 1857 (du 27 mars au 4 avril). André Sajous habitant avec sa famille dans la pièce au-dessus des Soubirous d'où l'on entendait tout au temps du cachot témoignera plus tard : "*il n'y avait jamais une raison (traduisez "dispute") entre François et Louise ; jamais je n'ai entendu de mauvaises raisons des uns contre les autres*".
- **Avec la famille de Louise Castérot au moulin de Boly jusqu'en 184 :**
  - François et Louise partagent initialement la vie au moulin avec Claire Castérot et ses 4 autres enfants. François, de nature indolente, se fait sans trop de difficulté à cette situation où il n'est pas forcément le chef. Il est placide, non contredisant (mais obstiné dans ce qui lui tient à cœur ...

comme il l'a montré pour se marier à celle qu'il aimait). Louise partage sans trop de difficultés son enfant (Bernadette) avec sa mère et sa sœur aînée qui en est de plus la marraine ;

- Des soucis pour l'établissement des sœurs de Louise :
  - la 1<sup>er</sup> enfant de Bernarde, Marie, est née le 27 juillet 1848 "hors mariage" ; elle sera reconnue par Jean-Marie Tarbès après son mariage le 31 janvier 1849 (les parents de son mari étaient contre ce mariage et il dut attendre d'avoir 25 ans) ;
  - plus tard et bien après le départ du "clan Castérot" du moulin de Moly, la 1<sup>ère</sup> enfant de Basile, Lucile, naîtra aussi "hors mariage" le 15 octobre 1853 ; elle sera reconnue par Pierre Pène après son mariage avec Basile qui n'eut lieu que le 6 mai 1857 (les plus que 3 années entre la naissance de Marie et le mariage de ses parents sont probablement dues à l'éloignement de Pierre à l'armée). Basile sera chassée des enfants de Marie (et probablement Bernarde aussi).

Mais pour "tempérer" : ce n'étaient pas des cas isolés, et les enfants n'avaient fait que précéder des unions souhaitées. Ce n'était pas toujours le cas avec des personnes nées souvent de père inconnu. Par exemples, le commissaire Jacomet et le garde champêtre Callet, tous deux de pères inconnus. C'est surtout avec les apparitions que ces problèmes seront mis en avant (comme d'autres d'ailleurs).

- Des problèmes de place dès 1848 : François et Louise ont 2 enfants en vie (Bernadette et Toinette) et attendent le 3<sup>ème</sup> pour décembre 1848 ; Bernarde vient de mettre au monde (hors mariage) une petite Marie le 27 juillet 1848. Au total, 1 grand-mère, 1 couple avec 2 enfants et un 3<sup>ème</sup> prévu pour bientôt, 1 mère célibataire et son enfant, et 3 autres (grands) enfants côté Castérot. Claire Castérot décide de partir en ville avec ses enfants non mariés ;

#### - **Des enfants aimés dans une vie familiale paisible et chrétienne :**

- François et Louise auront au total 9 enfants dont 5 n'atteindront pas l'âge de 10 ans (c'était hélas courant à l'époque !) :
  - 5 enfants naissent au moulin de Boly :
    - **Bernadette** : c'est l'aînée ou l'héritière ; à ce titre, elle se sentira toujours responsable de ses frères et sœurs, même lorsqu'elle sera au couvent Saint-Gildard à Nevers ;
    - Jean, mort avant ses 2 mois (né le 13 février 1845, mort le 10 avril 1845) ;
    - **Marie, dite Toinette** (née le 19 novembre 1846) ;
    - Jean-Marie mort le 4 janvier 1851 à 3 ans (né le 10 décembre 1848) ;
    - **Jean-Marie** né le 13 mai 1851, quelques mois après la mort de son homonyme ;
  - 4 autres enfants naîtront ultérieurement :
    - **Justin** naîtra le 28 février 1855 à la maison Laborde. C'est le plus jeune des enfants Soubirous vivant au moment des apparitions. Il n'arrivera pas à ses 10 ans (décédé le 1<sup>er</sup> février 1865), soit environ 18 mois avant le départ définitif de Bernadette de Lourdes pour aller au couvent Saint-Gildard de Nevers) ;
    - 3 autres enfants naîtront après les apparitions :
      - Bernard Pierre, filleul de Bernadette, né le 10 septembre 1859 ;

- un 2<sup>ème</sup> Jean décédé dans sa 1<sup>ère</sup> année (né le 4 février 1864, mort le 11 septembre 1864) ;
  - une petite fille née en janvier 1866 et décédée quelques minutes après sa naissance (non inscrite à l'état civil).
- Une famille unie dans la prière : avant les apparitions, Bernadette connaissait le "Notre Père" et "Je Vous salue Marie" (ce n'est pas très clair si elle les connaissait en Français ou dans le patois local), à peu près le credo, et il semblerait aussi cette invocation en Français "O Marie conçue sans péchés ...". Il y avait une tradition de prière familiale. C'était apparemment la maman qui disait la prière du matin et la prière du soir ;
- **Bernadette aimée, fragile ... :**
- Bernadette naît le 7 janvier 1844 au moulin. François la mène à la mairie le 8 au matin : elle s'appelle Bernarde Marie (à l'état civil), Bernadette étant un diminutif. Le lendemain, le 9 janvier (date anniversaire du mariage de François et Louise), Bernadette est baptisée dans l'église Saint-Pierre de l'époque ; le curé la baptisant, l'abbé Forgues, note Marie-Bernarde sur les registres de baptême ... (!). Bien plus tard au couvent Saint-Gildard (le 29 juillet 1866), elle recevra le nom de sœur Marie-Bernard lors de la prise d'habit. Si l'église Saint-Pierre de Lourdes a été détruite, le baptistère de granit ayant servi au baptême de Bernadette est toujours présent dans l'église du Sacré-Cœur qui l'a remplacée plus ou moins de l'autre côté de la rue Saint-Pierre. L'enfance de Bernadette débute bien dans l'ambiance de la meunerie. Pendant sa petite enfance, Claire Castérot et Bernarde, sa marraine, s'en occupent et s'y attachent ;
  - fin novembre 1844, Louise doit confier Bernadette en nourrice à une femme de Bartrès (Marie Laguës, née Aravant) qui vient de perdre son premier enfant (un petit Jean né le 10 novembre et décédé le 24). Il y a des divergences sur la date sur lesquelles il est facile de trancher au vu de l'état civil concernant le petit Jean Laguës ; il y a des divergences sur le motif ; ce serait probablement un accident domestique (une chandelle tombant sur le corsage de Louise endormie au coin du feu) ;
  - Bernadette est restée probablement jusqu'au début du mois d'avril 1846 à Bartrès, et serait revenue ensuite sur Lourdes ;
  - la santé de Bernadette semble avoir commencé à se fragiliser un petit peu vers l'âge de 6 ans, avec des problèmes supposés de foie et de rate, "soignés" par Rosine Maillet, sage-femme qui avait aidé Louise à accoucher des deux Jean-Marie au moulin de Boly ;
  - plus tard (en octobre 1855), Bernadette réchappera de justesse au choléra. Sa santé s'altèrera "définitivement" avec notamment l'asthme qui ne la quittera plus ;
  - François viendra voir tous les jours Bernadette lors de ses séjours à Bartrès (on ne sait pas si c'est vrai seulement pour le 1<sup>er</sup> ou le 2<sup>ème</sup> ou les 2 séjours), et Bernadette se sentira parfois coupable de l'attachement plus marqué à son père qu'à sa mère (résultant très probablement de cette attention du père à l'enfant).

- **une chute financière et sociale progressive :**

- une vieille bâtisse dont il était difficile de comprendre quelque chose au niveau propriété :
  - bâti depuis plusieurs siècles, le moulin tire son nom d'un médecin d'origine anglaise, David de Boly (ou Bouly suivant les actes), époux d'Anne de Caudebotte qui le reçut en dot de mariage en 1645 ;
  - il sera vendu en 1740 par Marguerite de Boly Cormac (en fait par son plus proche parent Abadie Abbelay qui fera jouer un droit de retrait lignager) à Marie Labourie avec un contrat relativement complexe, et notamment un fiou annuel de 130 livres à payer au vendeur et à ses descendants (100 livres à Marguerite de Boly et 30 livres à Abadie Abbelay du vivant de Marguerite de Boly), ainsi qu'un droit pour le vendeur (et ses descendants) à faire engraisser chaque année avec le son des moutures un cochon fourni au moulin par le vendeur (et plus tard ses descendants) ;
  - La propriété du moulin avec les charges listées ci-dessus fut transmises de Marie Labourie à sa fille Catherine Samaran, épouse de Dominique Arqué, en 1759, puis à la fille de cette dernière Catherine Arqué, épouse de Jean Abadie ;
  - Jean Castérot se marie en 1786 à Bernarde Arqué (sœur de Catherine Arqué) et exploite le moulin sans en être propriétaire. Il paye un loyer annuel (250 francs\* d'affirme ; plus tard, ce sera 300 francs\*) au propriétaire (Catherine Abadie Arqué ou son mari), le propriétaire continuant à payer le fiou annuel aux descendants de Marguerite de Boly Cormac). En tant qu'exploitant du moulin, Jean Castérot accepte d'engraisser chaque année un cochon fourni par les descendants des vendeurs. A partir du 30 septembre 1819 (date de la mort de Jean Castérot), son fils Augustin Castérot, à peine marié à Claire Lavit 8 jours avant, l'exploite dans les mêmes conditions. Ce sont les parents de Louise Castérot et les grands-parents maternels de Bernadette ;

(\* : *la république française instaure le franc en 1795, sur la base d'une livre et 3 deniers, une livre valant 240 deniers. Ainsi, le franc vaut-il à peine plus que la livre*)

  - à la requête des enfants et petits-enfants de Catherine Arqué, épouse Abadie, et en exécution d'un jugement du tribunal civil de Lourdes, le moulin fut vendu aux enchères et acheté par Amand Soubirous, cousin de François, le 19 novembre 1852; le fiou de 130 livres et les autres redevances courant toujours pour le nouveau propriétaire avec aussi "obligation de maintenir les baux à ferme et les locations existantes jusqu'à expiration". C'est dans ce contexte que la famille de François put y rester jusqu'en 1854 lorsqu'ils ne pourront plus payer le loyer ;
  - le contexte spécial (notamment le mariage de Jean Castérot avec la sœur de la propriétaire) explique que la famille Castérot ait pu un moment se croire propriétaire du moulin. Il est possible que les Castérot aient entrepris l'achat du moulin et/ou reçu quelques parts d'héritage dessus, mais aucun document ne confirme ces hypothèses. C'est après la naissance de Bernadette qu'ils s'apercevront qu'ils ne sont que locataires.
- Une générosité qui ressemble à du désordre et qui explique certaines critiques :
  - ils ne faisaient jamais payer les amis : *"les parents de Bernadette étaient de braves gens, très charitables, très serviables. Lorsqu'il y avait des travaux chez nous (... mon père était*

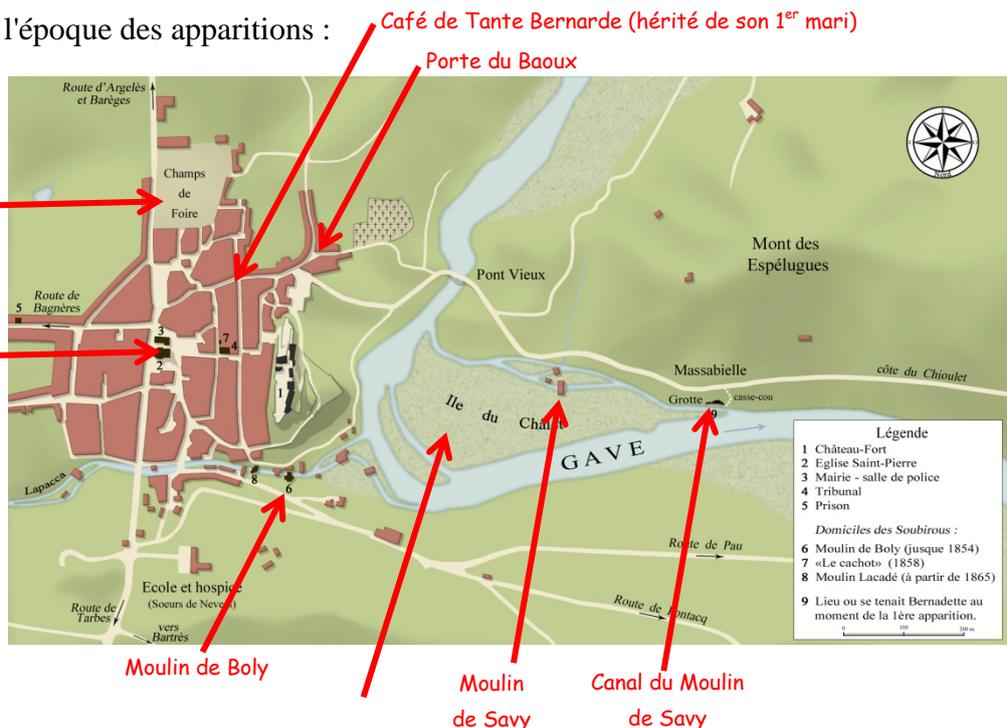
agriculteur) ils nous aidaient et nous faisons la même chose pour eux ... Ils n'acceptaient jamais d'argent pour le blé que nous faisons moudre." (Jean-Marie Laffont) ;

- un cœur à partager sans (savoir) compter et écrire : "Les meuniers Soubirous rendaient de grands services à leurs clients ... La faim se serait fait sentir souvent au foyer de certaines familles si les meuniers Soubirous n'avaient fait l'avance de quelques mesures de froment ou de maïs, qu'on leur rendait sans intérêt à la moisson. Quand la provision était épuisée, ils s'adressaient aux paysans qui, sur leur parole, fournissaient aux familles nécessiteuses. Dans la ville, les services étaient journaliers. Que de femmes d'ouvriers besogneux sont venues emprunter souvent un peu de farine de maïs pour préparer leur repas de la journée" (Barbet, 1929) ;
  - un accueil où l'on dépense parfois plus que ce que l'on gagne : "depuis le matin jusqu'au soir, il y avait des femmes pour moudre la farine. Elles se succédaient l'une à l'autre, des fois il y en avait plusieurs ensemble ; mais aucune ne se retirait sans prendre sa réfection ; il y avait toujours pour elles du pain, du vin, du fromage, quand il n'y avait pas autre chose, de sorte que souvent elles dépensaient plus qu'elles ne donnaient de rétribution au meunier. Je ne voyais là qu'un désordre complet ..." (Jeanne Védère, 1879)
  - la paupérisation progressive, avec notamment la dégradation progressive du "matériel du moulin" (et ses conséquences sur la qualité de la farine) ;
- D'autres critiques ont été faites à Louise ou François Soubirous. Il faut les resituer dans le contexte de leurs auteurs, ne pas les occulter tout en leur donnant leur importance véritable.

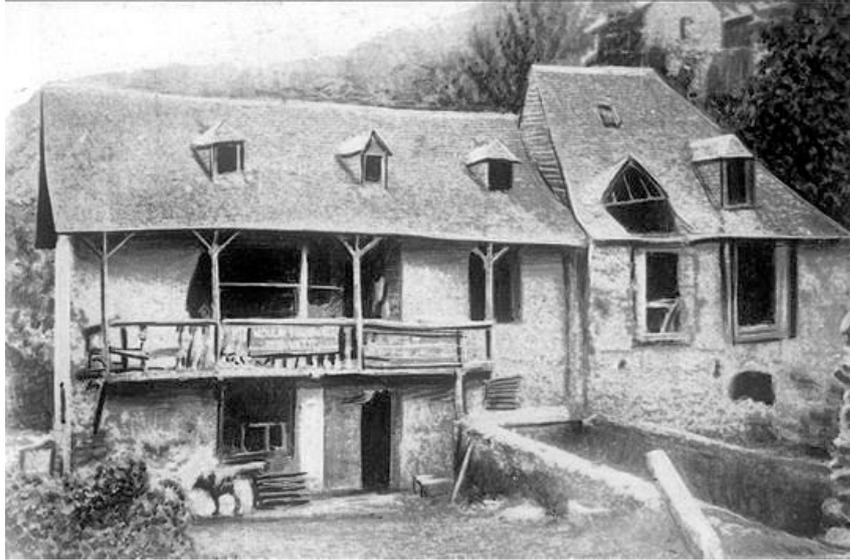
## Illustrations diverses :

Plan de Lourdes à l'époque des apparitions :

Champ commun où François Soubirous s'occupera parfois, après leur départ du moulin de Boly, des chevaux de Ganço (Monsieur Cazenave)  
Eglise St-Pierre (détruite aujourd'hui)



Le moulin de Boly à l'époque  
des apparitions :



## Mise en scène proposée

Les acteurs : **5 jeunes + 1 grand poupon (pour Jean-Marie)**

- Bernadette ;
- Toinette ;
- Jeanne Abadie, dite Baloum(e) (d'âge intermédiaire entre ceux de Toinette et Bernadette) ;
- (- Jean-Marie ayant presque 4 ans)
- une jeune dame ;
- André-Jules Labayle (grand frère d'une amie de Bernadette) ;

Il faudrait que chaque jeune trouve des costumes adaptés à son rôle !

*On se place entre le 22 et le 26 avril 1855. La famille Soubirous a quitté depuis l'été 1854 le moulin de Boly pour la maison Laborde (et non le moulin Laborde qui existait aussi). On suppose qu'ils y sont toujours ; il est possible (mais cela semble peu probable) qu'ils aient habité ensuite au Moulin Baudéan.*

*A cette époque, la famille Soubirous a déjà eu 5 enfants au moulin de Boly dont 2 sont morts, et le 6<sup>ème</sup> (Justin) est né il y a un peu moins de 2 mois à la maison Laborde. Ainsi, la famille compte déjà les 4 enfants vivants au moment des apparitions en 1858.*

*Bernadette est assise sur le muret bordant le canal du Lapaca et reprise un vêtement de Jeanne-Marie Abadie, dite Baloume. Toinette, la petite sœur de Bernadette, arrive en courant.*

**(Marie dite) Toinette :** Bernadette, Bernadette ! Maman a besoin de toi pour garder Jean-Marie ; elle a trouvé du travail pour la journée. Et papa s'occupe des chevaux chez Monsieur Cazenave. Maman a déposé Jean-Marie au cabaret de tante Bernarde en partant ; il faudrait aller le récupérer là-bas.

**Bernadette :** D'accord Toinette. Dis, j'aide Baloume à faire une reprise sur un de ses vêtements. Tu peux m'amener Jean-Marie ? Dis à maman qu'on ne trainera pas dehors.

**Toinette :** Je pourrai rester avec vous ?

**Jeanne-Marie, dite Baloume :** Bien sûr ; va-vite chercher Jean-Marie. Nous nous en occuperons toute les deux. Je ne peux pas trop aider Bernadette, et elle a des doigts de fée pour la couture.

**Toinette :** A tout de suite. Je cours !

**Bernadette :** Embrasse maman de ma part ! Et si tu vois papa qui s'occupe des chevaux de Monsieur Cazenave, dis-lui que je l'aime très fort ! Il est peut-être dans le champ commun.

(à *Jeanne-Marie dite Baloume en continuant son travail de couture sur le muret du Lapacca :*) tu sais j'aimais bien le moulin de Boly. J'étais encore petite quand ma grand-mère Castérot, mes tantes et mon oncle sont partis vivre en ville. On était heureux ... surtout Papa et Maman qui s'aimaient très fort.

**Baloume :** Pourquoi tu dis cela ? Ils s'aiment toujours beaucoup tes parents !

**Bernadette :** Oh oui ils s'aiment beaucoup, même si c'est plus compliqué qu'avant. Dans la famille de maman on critique papa, et c'est un peu la même chose dans la famille de papa, même si on les voit moins. Mais c'est vrai : entre papa et maman, jamais une dispute, jamais eu le moindre mot. Ils s'aiment comme au premier jour, même si la vie est moins facile pour eux.

**Baloume :** J'aimais bien venir vous voir. Ta maman, elle avait toujours quelque chose à offrir ! Surtout les beignets qu'elle adorait faire et offrir aux clients qui venaient faire moudre leur grain. Et elle leur donnait parfois une petite collation en plus. Tu te souviens Bernadette : elle disait toujours la même chose.

**Baloume et Bernadette (en cœur !):** « bois toi ça ! » (*Elles rigolent ensemble*)

**Bernadette :** Certains ont dit qu'on avait quitté le moulin à cause du désordre de Maman ; certains disaient même qu'elle s'adonnait à la boisson.

**Baloume :** Moi, je sais bien que ce n'est pas vrai !

**Bernadette :** Du côté de maman, ils sont encore plus sévères sur papa. On le traite de paresseux, de joueur et de buveur.

**Baloume :** Ne les écoute pas Bernadette. Ton Papa et ta maman, ils ont toujours fait attention aux plus pauvres. Ils accueillait même les mendiants.

**Une jeune dame (passant dans la rue et s'immisçant dans la conversation) :** Oui Bernadette : n'écoute pas les mauvaises langues. Tes parents ont rendu de grands services à leurs clients ... la faim se serait fait sentir souvent au foyer de certaines familles si les « meuniers Soubirous » n'avaient fait l'avance de quelques mesures de froment ou de maïs, qu'on leur rendait sans intérêt à la moisson ;

**Bernadette :** Oui je sais (*d'un air songeur*) ;

**La jeune dame :** Et quand la provision de tes parents était épuisée, ils s'adressaient aux paysans qui, sur leur parole, fournissaient aux familles nécessiteuses. C'était tous les jours. Que de femmes d'ouvriers sont venues emprunter un peu de farine de maïs pour préparer leur repas de la journée ;

**André-Jules Labayle (futur prêtre et frère d'une amie de Bernadette) :** bonjour les filles. Que faites-vous, Vous avez besoin d'un coup de main ?

**Baloume :** Non merci André ... Il vaut mieux que tu restes sans rien faire (*dit en rigolant*). D'ailleurs Bernadette vient de finir, et je préfère très sincèrement que ma robe ait été réparée par elle que par toi.

Avec Bernadette, on parlait de la vie au moulin de Boly ... comme deux petites vieilles qui se racontent leurs souvenirs.

**André :** Pourtant vous n'êtes pas bien grandes. Vous seriez peut-être mieux à l'école !

**Bernadette :** J'aimerais bien, mais il faut garder les petits quand papa et maman travaillent. Toinette peut y aller plus que moi.

**Baloume :** Bernadette regrette que sa famille ait dû abandonner le moulin. Ils n'arrivaient plus à payer les échéances. Et dire qu'ils ont été très généreux avec tous.

**André :** Oui, je sais. Ils ont même prêté du blé aux parents de Marie Cazaux en leur disant "vous me paierez quand vous aurez de l'argent". Maintenant, cela aurait été sûrement plus facile pour eux s'ils avaient pu aller à l'école pour tenir leur compte. Ils ne faisaient pas forcément assez attention aux dépenses.

**Baloume :** Oh, il y a un certain prêtre mendiant qui est passé dimanche à l'église. Il a demandé ce que vous étiez devenus. Il se souvient qu'il avait été très bien accueilli chez vous. Attends, je ne me souviens plus bien de son nom. Oui ... Je crois ... Ah, ça me revient : il s'appelait Michel. Attends, j'ai son nom sur le bout de la langue, oui Michel Garricoit. Tu t'en souviens ?

**Bernadette :** Pas vraiment. Tu sais : cela fait déjà presque 1 an qu'on a quitté le moulin. Et puis papa et maman étaient généreux avec tout le monde

**Toinette (revenant avec Jean-Marie dans les bras) :** Ouf, il est déjà bien lourd notre petit frère. Et il n'a pourtant que 4 ans. (*Et en s'adressant à lui*) : tu reconnais le Moulin Jean-Marie ? Tu y es né comme Bernadette et moi, et comme nos 2 malheureux frères trop vite partis. Dans la chambre au nord au 1<sup>er</sup> étage.

**Toinette :** Bernadette, tu crois que le cousin Amand qui a acheté le moulin et qui l'exploite nous autoriserait à rentrer dedans. J'ai trop envie de tout revoir comme si j'y habitais encore ;

**Bernadette :** Oh sûr qu'il serait d'accord. Mais regarde (*en pointant du doigt les jeunes de 6èmes et éventuellement les autres touristes entrant dans le moulin*) : tu vois tous ces gens venus de loin pour voir à quoi ressemble un moulin à eau. Il faut les laisser passer en priorité.

**Baloume :** Bonjour mesdames, mesdemoiselles et messieurs. Vous allez visiter un moulin, mais en plus vous allez voir l'habitation. Ce n'est pas tous les jours. Profitez en bien ! ;

**André :** Si vous ne vous pressez pas, vous pourrez imaginer les meules qui tournaient et fabriquaient au début la meilleure des farines, l'ambiance joyeuse de la salle où Louise recevait en attendant que la farine soit prête, et le premier étage coin secret pour la vie familiale.

**Tous :** Bonne visite !



## Scénette au cachot

*"(Car) le langage de la croix est folie pour ceux qui vont vers leur perte, mais pour ceux qui vont vers leur salut, pour nous, il est puissance de Dieu. L'Écriture dit en effet : La sagesse des sages, je la mènerai à sa perte, et je rejeterai l'intelligence des intelligents." (1 Co 1, 18-19)*

Concernant la misère des Soubirous pendant leur séjour au cachot : *" 'on l'a beaucoup exagérée', ai-je parfois entendu dire de la part de gens qui se croyaient bien informés.*

*L'étude des documents d'époque révèle au contraire qu'on est toujours resté en-deçà de la vérité."*

(Abbé René Laurentin, l'un des grands spécialistes de Lourdes)

Concernant Bernadette :

*"A la disposition de tous, elle a édifié les uns, étonné, confondu les autres"*

(Abbé Peyramale, curé de Lourdes; lettre du 17 mai 1860),

*"la meilleure preuve de l'apparition"* (abbé Pomian),

*"C'est une ignorante, mais elle vaut mieux que moi"*

(Louis Veillot, directeur du Journal *L'Univers*, le 28 juillet 1858, juste après un entretien avec Bernadette).

### Objectifs – Visées de la scénette devant le cachot :

1. Découvrir la misère de la Famille Soubirous dès le milieu de l'année 1856 (à la maison Rives, puis au cachot) et au moment des apparitions :

- aux niveaux logement (1 pièce dans la maison Rives comme au cachot), mobilier (2 lits au début au cachot pour 6 personnes (3 à la fin) ...), habillement (que des achats d'occasion ...) etc. ;
- au niveau sanitaire (l'ancienne prison a été désaffectée car son cachot était insalubre) ;
- au niveau argent et nourriture (souvent plus que limite et vie dans l'incertitude du lendemain).

Au-delà et amenant sûrement à autant de souffrances : la déchéance sociale avec ce que les échecs à la queue leu leu de la famille ont amené en médisances (sûrement amplifiées par les apparitions) et, surtout, avec l'emprisonnement de François Soubirous.

On a parfois cru qu'on exagérait la pauvreté des Soubirous. En fait, on a toujours été en-deçà de la réalité (dixit l'abbé René Laurentin, l'un des grands spécialistes de Lourdes).

2. Découvrir la vie de la famille Soubirous au cachot et les "pièges" dans lesquels elle n'est pas tombée dans le contexte des apparitions :

- une famille unie où chacun aide, où l'on s'adapte aux besoins de chacun (pain de froment et bas pour Bernadette), où l'on fait des sacrifices (Bernadette ne va pas à l'école ; les jours sans travail, François ne mange pas ou moins et s'économise en restant allongé ...) ;
- une famille avec Dieu dans la prière : pas de reproche, pas d'interprétation de la misère. *"Quand le Bon Dieu le permet, on ne se plaint pas"* dira Bernadette à sa cousine Jeanne Védère ;

- une fierté éloignant de toute attitude de mendicité ou de recherche de l'apitoiement des autres ;
- aucune tentation de tirer parti des apparitions pour sortir de cette situation, et Bernadette veillera personnellement à ce que ce soit le cas pour toute la famille (!) ;

Des aides ont été apportées par la famille au sens large : André Sajous (et Jean-Pierre Taillade) en mettant à disposition le cachot, et la femme d'André Sajous en ayant eu probablement beaucoup d'attentions bienveillantes pour la famille (nourriture, vêtements ...), tante Bernarde puis Marie Laguès (de Bartrès, ancienne nourrice de Bernadette) en accueillant Bernadette. D'autres petites aides ont été apportées par diverses personnes. Certaines aides ont été probablement exagérées *a posteriori* ; dans son journal du 29 août 1892, Zola écrira : *"La vérité est qu'autrefois on ne faisait guère attention à cette petite pauvre ... tandis qu'aujourd'hui chacun la tire à soi."*

### 3. Suivre Bernadette, porte-parole de Marie, humble et sachant ne pas se mettre en avant :

- Pendant la période des apparitions, Bernadette peut être décrite par les mots/expressions suivant(e)s : humilité, joie, détachement, aversion pour les honneurs, aversion pour l'argent et aversion pour les superstitions, fuite des visiteurs, témoignages directs, simples, à l'économie, sans volonté de convaincre ;
- Bernadette a très vite oublié beaucoup de choses. Lors de la dernière enquête en 1878, elle répondra très souvent aux questions de détail *"je ne sais plus"*. Mais elle gardera l'essentiel dans son cœur : les messages de Marie ;
- Bernadette, symbole des "moins que rien" que Dieu accueille comme Lazare (Lc 16, 19-31), comme les enfants (Mc 10, 14 ; Lc 18, 15-17), comme les tout-petits (Lc 10,21) ... .

### 4. Au-delà des faits, des pistes de réflexions (surement trop nombreuses ... mais peut-être laisser d'abord émerger les réflexions des jeunes) :

- Dieu y est-il pour quelque chose dans la misère / le malheur de l'homme ? Comment accueillons-nous la souffrance ? Bernadette a-t-elle prié pour sa propre guérison ? (non) ;
- La pauvreté prépare-t-elle à ou favorise-t-elle la rencontre avec le Christ ? A l'inverse, la richesse est-elle un obstacle à la rencontre de Dieu ? ;
- L'importance d'être accompagné : en famille, en église, avec des amis ... ;
- Etre témoin et s'effacer comme un *"un balai que l'on range dans un placard après s'en être servi"* (Bernadette)).

## Quelques données historiques sur "la vie au cachot" :

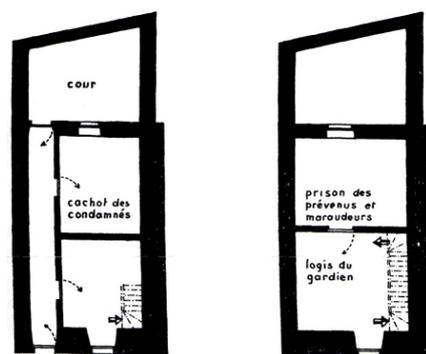
- **La Maison Rives** (actuellement au 14 de la rue du Bourg), **dernière étape avant le cachot** : la famille Soubirous y arrive dans le premier semestre de 1856, directement après l'expérience très courte et malheureuse d'Arcizac-ès-Angles (exploitation du moulin de Sarrabeyrouse et mise en place d'un petit élevage ; ils habitaient là-bas peut-être dans une cabane à proximité du moulin). Dans la maison Rives (du nom de son propriétaire ou de son ancien propriétaire (elle appartenait peut-être déjà à Jean Abbadie)), ils n'occupent déjà qu'une pièce qui leur est sous-louée par Soubies, dit Pélat (il était peut-être l'oncle ou le père de Justine Soubies qui habitait la même maison et était une amie de Bernadette).

Ils en seront expulsés très vite, avant la fin du mois de mai 1856 (au recensement du 31 mai 1856, ils sont déjà dans l'ancien cachot), en devant laisser une armoire en gage à leur départ (le seul beau meuble leur restant de l'époque du moulin de Boly). La maison existe encore aujourd'hui quoique très transformée. Une des 2 pièces en réduit donnant sur une venelle obscure leur servit de logis. Jean-Baptiste Estrade en parlait comme *"un misérable réduit"* ;

#### - Le cachot : son histoire récente et l'accueil de la famille Soubirous :

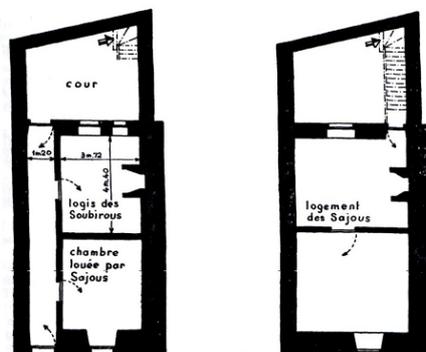
- La famille Soubirous vivra au cachot probablement de peu avant la fin du mois de mai 1856 jusqu'à la mi-septembre 1858. Ils pourront ensuite vivre dans une pièce plus salubre chez Deluc, pâtissier-cafetier, vaguement apparenté aux Soubirous par les Castérot. Dès le premier semestre 1859 (en mars ?), ils iront s'installer au moulin Gras où Pierre-Bernard, petit frère et filleul de Bernadette, naîtra. François y reprendra une activité de Meusnier. Alors que Bernadette est pensionnaire de l'hospice de Lourdes à partir du 15 juillet 1860, les Soubirous s'installent au moulin Lacadé (couramment appelé *"Maison paternelle"* aujourd'hui), peut-être après un passage au moulin Baudéan (d'octobre 1862 à janvier 1865 d'après Pierre Pène, mari de Lucile, la plus jeune sœur de Louise). Les deux derniers enfants Soubirous naîtront à cette période : un 2<sup>ème</sup> Jean né le 4 février 1864 et mort le 11 septembre 1864, et une petite fille née en janvier 1866 et décédée quelques minutes après sa naissance (non inscrite à l'état civil) ;

- A l'origine, le cachot était le nom d'une des pièces de la prison. Après les apparitions, on parlera du cachot pour l'ensemble de l'ancienne prison. Elle est désaffectée dès 1824 à cause de l'insalubrité de son cachot. La prison sera d'abord déplacée à la Tour du Baous, puis sur la route de Bagnères en 1848 ;
- Lorsqu'elle était prison, on entrait par la porte actuelle. Sur la droite, un escalier conduisait au premier doté de deux "chambres" : l'une donnant sur la rue des petits fossés servant de logement au gardien chef et à sa famille, l'autre donnant sur une petite cour et servant de prison pour les vagabonds, délinquants forestiers, prévenus ... . Au-dessus un grenier. Au rez-de-chaussée, au fond du corridor à droite, une chambre avec un lit de camp (4.40 m × 3.72 m) servant de cachot pour les condamnés. Une prison en haut, un cachot en bas. Dans le cachot et la prison, il n'y avait qu'une ouverture munie de barreaux et donnant sur la cour, et il n'y avait pas de cheminée ;



REZ-de-CHAUSSEE 1<sup>er</sup> ETAGE  
LE CACHOT AVANT 1824

0 10 m.  
ECHELLE 0,5 p.m.



REZ-de-CHAUSSEE 1<sup>er</sup> ETAGE  
LE CACHOT EN 1858

Les escaliers ont été approximativement restitués en - - - -

- Jean-Pierre Taillade, maçon, achète l'ensemble à la ville en 1824, et le lègue de son vivant probablement en 1848 (il meurt début 1861) à son neveu André Sajous, tout en continuant à y vivre : il occupe la chambre du premier côté cour (et ferme la porte entre les chambres) ; il se réserve le cachot dont il tire un peu d'argent en le louant. André Sajous fait d'importants travaux :
  - il installe une cheminée dans le cachot et une autre dans l'ex-prison au-dessus ;
  - il supprime l'escalier intérieur et le remplace par un escalier extérieur dans la cour (plus tard, il couvrira l'escalier par un toit d'ardoise) ; cela lui permet de transformer le rez-de-chaussée côté rue en petite pièce supplémentaire et certainement d'isoler la chambre du 1<sup>er</sup> étage côté rue ;
  - il crée probablement une galerie à l'étage pour accéder indépendamment aux 2 pièces par l'escalier (renseignements pas très clairs) ;
  - il ouvre dans le cachot une seconde fenêtre donnant sur la cour et élargit la première, dont les barreaux avaient déjà été enlevés par l'oncle Taillade ;
- André Sajous vend en 1872 la bâtisse à Mademoiselle Ribettes qui l'achète "*par respect pour le souvenir de Bernadette*" (père Cros, 3 juin 1878).
- Avant que ne viennent les Soubirous, l'ensemble du rez-de-chaussée avait été loué environ 2 ans à un forgeron, sonneur des cloches de la ville, Pierre Lafitte. Le cachot proprement dit sera loué ensuite à des journaliers espagnols, misérables et mal famés, employés aux carrières pendant l'hiver ... "*un ramassis d'Espagnols*" écrira Zola. Pour un loyer de quelques sous, ils s'y entassaient à même le sol, bien serrés pour se tenir chaud l'hiver. Le cachot n'était plus occupé au moment où les Soubirous sont arrivés ;
- L'état du cachot était pitoyable au dire des contemporains des Soubirous :
  - "*la chambre était ... noire, pas saine .... Dans la basse-cour, il y avait des communs qui débordaient et faisaient l'endroit très infect. Nous y avons le fumier ... . Je logeais là des Espagnols qui venaient piocher pendant l'hiver et se couchaient là sur les dalles avec leur couverture, souvent sans paille*" (André Sajous, propos notés au vol en 1878) ;
  - "*le bouge infect et sombre qu'habite la famille Soubirous*" (rapport du procureur Dutour du 1<sup>er</sup> mars 1858, pendant la période des apparitions) ;
  - "*la cour au fond de la maison Soubirous était un mauvais fumier, sentant mauvais*" (déposition conjointe de Vergez et Latapie) ;
  - "*pièce sombre, même en plein midi ..., les murs étaient humides ; le sol fangeux disparaissait sous une couche noirâtre dont il eut été impossible de dire la nature ... une cheminée ... (mais) pas une étincelle, pas un brin de bois.*" (Procureur Dutour, mémoire du 21 mars 1879) ;
  - "*trois médecins dirent à mon oncle qu'il ne devait pas rester dans cette maison s'il voulait conserver ses enfants, qu'elle n'était pas salubre ...*" (Jeanne Védère).
- La misère des Soubirous (4 enfants), crainte d'André Sajous (5 enfants) à leur arrivée au cachot : "*je n'étais pas content ! Ils avaient quatre enfants, moi, cinq ; je comprenais que ma femme, très bonne, leur donnerait de mon pain ...*" ;

- La (sur)vie au cachot (comme à la maison Rives, à la maison Laborde et chez Deluc) :
  - François est brassier : il loue la force de ses bras à la journée ... mais c'est loin d'être suffisant pour faire vivre la famille. En 1856, un brassier non nourri est payé 1.20 franc la journée (... contre 1.55 franc un cheval, 1.30 franc un bœuf ...). Ce n'est pas assez pour une famille de 6 personnes, d'autant que François n'a pas d'emploi tous les jours : pour une famille de 5, on estime qu'il faut, en 1856, au minimum 523 francs pour l'année ;
  - Louise travaille aussi : ménages, lavages, extras au café de la place du Marcadal les jours de marché, travaux des champs ... ;
  - lorsqu'elle habite avec sa famille et qu'elle n'est pas malade, Bernadette garde ses frères (Jean-Marie et Justin) ; elle peut emmener Justin retrouver sa maman travaillant aux champs pour une tétée. En pratique, Bernadette ne va pas à l'école même si ... ;
  - Marie, dite Toinette, va garder les moutons pour un boucher habitant la rue des Petits Fossés (*a priori* lorsqu'ils sont au cachot et que Bernadette peut garder ses frères) ;
  - lorsqu'il n'y a pas de travail pour Louise, ce sont les enfants qui sortent chercher du bois, des os, voire des chiffons et des bouts de ferraille. Ils revendent les os, les chiffons et la ferraille pour quelques sous à Letsina de Blarou (*a priori* surnom dont l'orthographe a peut-être été écorchée, non retrouvée à l'état civil), qui elle-même fournit le chiffonnier Casteret ;
  
- Bernadette éloignée à 2 périodes avant les apparitions ("une bouche en moins à nourrir") :
  - hiver 1856-1857 : tante Bernarde accueille sa filleule chez elle. Veuve le 1<sup>er</sup> juillet 1850 de son premier mari Jean-Marie Tarbès, elle en a hérité un cabaret (dit Estrade du nom de son ancien propriétaire) et en a eu deux enfants : Marie née le 27 juillet 1848 (vivante) et Jean-Marie décédé à l'âge de 7 mois ... environ 20 jours après son père. Elle se remarie avec Jean-Marie Nicolau (dit Estrade ... à cause du cabaret) de qui elle a déjà un petit Pierre (né le 8 juin 1853) et un petit Jules (né le 13 novembre 1855) ; trois autres enfants naîtront après les apparitions. Bernadette est employée aux travaux de la maison et de la couture où elle excelle ; elle garde Pierre et Jules. Elle sert aussi au comptoir du cabaret. Elle est docile, adroite et avisée. Au comptoir, elle tient de ses parents une générosité, un manque du sens du commerce qui n'est pas dans les principes de la marraine : lorsqu'il restait du vin dans la mesure en étain après avoir rempli une bouteille, elle pouvait dire "*bois celui-là, Marie*" à Marie Cramps en lui faisant boire le reste à même la mesure ou "*bois toi ça*" à Jeanne-Marie Caudeban. Avec cela pas question d'aller à l'école ; c'est déjà beau que les parents soient déchargés d'une bouche à nourrir ;
  - septembre 1857-janvier 1858 : Marie Laguës, l'ancienne nourrice de Bernadette, propose aux parents de Bernadette de la reprendre. Bernadette est bergère, gardienne d'enfant, bonne à tout faire. Elle était venue avec la promesse d'aller au catéchisme pour se préparer à la première Communion, mais ne peut y aller en pratique (garde des moutons). Le retour de Bernadette à Lourdes sera précipité, fin janvier 1858, par la mort du petit Jean dont elle s'occupait (le 5 décembre 1857) et par l'atmosphère lourde qui en découle, ainsi que par le départ définitif de l'abbé Ader, desservant Bartrès, pour l'abbaye de la Pierre-qui-Vire (le 5 janvier 1858), sans remplaçant nommé ;

- Bernadette sera aussi "absente du cachot" à 2 reprises pendant la période des apparitions :
  - du 18 février (après l'apparition) au 20 février (après l'apparition), elle logera chez Mme Milhet ;
  - entre la 17<sup>ème</sup> apparition (7 avril 1858) et la 18<sup>ème</sup> apparition (le 16 juillet), Bernadette ira passer environ deux semaines aux thermes de Cauterets (du 8 au 22 mai 1858). A Lourdes, ce sera la période des visionnaires (11 avril-11 juillet) qui s'arrêtera brutalement après une intervention épiscopale.

**- La sous-alimentation en 1857-1858 :**

- Après l'épidémie de choléra en septembre-octobre 1855, l'hiver 1856-57 a été très rude (famine ...): le 26 août 1856, le procureur général de Pau, Falconnet, a transmis à Paris un rapport alarmant (et confidentiel, écrit de sa main pour éviter des fuites): " ... *la récolte de blé est en moyenne du tiers d'une récolte ordinaire ... le maïs qui était à 13 francs au mois de mai est à 27 francs. Le blé est monté jusqu'à 42 francs.*" Et l'abbé Peyramale écrit à la même époque à son frère le 30 décembre 1856: "*Nous avons à redouter la famine ... On dit les troupes échelonnées sur les Pyrénées ne sont pas tant pour repousser les Espagnols que les Français affamés*".
- plusieurs épisodes nous montrent la sous-alimentation des Soubirous, mais aussi leur fierté qui les éloigne d'une tentation de mendicité :
  - "*Ma femme ... leur donnait souvent quelque peu de pain de milloc. Les petits cependant ne demandaient pas. Ils auraient crevé plutôt*" (A. Sajous, propos pris au vol en 1878) ;
  - Jean-Marie surpris à manger de la cire au pied des catafalques dans l'église: "*... je regardais attentivement cet ange : il portait quelque chose à la bouche. Qu'était-ce ? Des gouttes de cire ! ... Je sortis immédiatement de l'église avec celui qui était déjà mon petit ami, et qui fut quelques temps, notre pensionnaire. Jamais il ne voulut consentir d'entrer dans nos appartements pour manger : le palier de l'escalier lui servit toujours de table.*" (Emmanuelite Estrade, mémoire autographe de juillet 1878 ; l'évènement raconté (très raccourci) peut être daté approximativement de l'été 1857 ; Jean-Marie avait alors 6 ans ;
  - Jean Soubirous, cousin issu de germain de Bernadette et plus jeune d'un an atteste que leur amusement favori était de faire la cuisine, lui, dressant le foyer avec les pierres assemblées, elle préparant "la soupe" (interview de Jean Soubirous en 1936 (il avait alors 91 ans) par René Gaëll) ;
  - François Soubirous s'économise les jours sans travail pour limiter la faim et ne pas manger "le pain de ses enfants" ;
  - François accusé du vol de 2 sacs de farine chez le boulanger Maisongrosse dans la nuit du 26 au 27 mars 1857. Le motif de l'accusation: "*C'est l'état de sa misère qui m'a fait croire qu'il pourrait être l'auteur de ce vol*" (Maisongrosse au juge Ribes), après avoir dit au commissaire qu'il avait des soupçons sur François Soubirous. Pourtant, dans le même temps, il disait de son ancien employé (temporaire, au mois de septembre pour des voyages de Luz où il portait de la farine): "*Pendant le temps qu'il était resté chez moi, je n'ai pas eu lieu de me plaindre de sa fidélité*".

- **Bernadette pendant la période des apparitions :**

- Bernadette peut y être décrite par les mots/expressions suivant(e)s : refus d'argent, d'être mise en avant, d'être vénérée, de s'attribuer des miracles, humilité, effacement, fuite des visiteurs, témoignages directs, simples, à l'économie (au plus court), sans volonté de convaincre ;
- Le cachot un lieu de refuge, mais pas le seul : le moulin de Savy (ou le moulin Nicoleau), le cabaret de tante Bernarde, au 15 rue du Bourg chez Antoine Clarens, directeur de l'école ;
- Bernadette, vite "harcelée" (probablement début vers la fin de la quinzaine des apparitions, soit à partir du début mars 1858) par les visiteurs de tous types : ils veulent la voir, l'embrasser, lui faire toucher des chapelets, lui poser des questions, lui donner des présents (nourriture, argent). Et d'une certaine façon, cela ne s'arrêtera jamais. Même à Nevers au couvent Saint-Gildard où elle est venue pour se cacher, il y a des visiteurs autorisés et jusque très peu avant sa mort, on va lui poser des questions sur des détails très vite oubliés, questions auxquelles elle répondra très généralement "je ne sais plus") ;
- le désintéressement pour les miracles :
  - lors d'un nouvel interrogatoire avec le commissaire Jacomet le 18 mars : *"Je ne crois pas avoir guéri qui que ce soit, et je n'ai au reste rien fait pour cela. Je ne sais pas si je reviendrai d'avantage à la grotte"* ;
  - Le 19 avril 1859 au moulin Gras, un jeune touriste anglais, R.S. Standen, soumet quelques miracles dont on parle avec enthousiasme à Lourdes : *"Il n'y a rien de vrai dans tout cela"* répond Bernadette ;
  - Extrait d'un entretien avec Paul de Lajudie entre le 28 septembre 1859 au moulin Gras : *"- Y a-t-il à votre connaissance des faits miraculeux, des cures opérées miraculeusement ? - On m'a dit qu'il y a eu des miracles, mais à ma connaissance, non ! ... Il s'étonne, elle précise : - ... pas à ma connaissance personnelle, je ne les ai pas vus. – On nous dit que vous avez contribué à quelques-uns de ces miracles. Est-ce vrai ? Elle sourit en disant : - Oh ! Non, monsieur, aucun !" ;*
- les refus d'argent etc. :
  - probablement pendant les apparitions au cachot qui est devenu le lieu privilégié où on l'attend : *"Ca me brule !" dit-elle quand on tente de lui glisser une pièce d'or dans la main. Des pièges lui ont d'ailleurs été tendus, car on suspectait l'escroquerie : Bernadette rejette l'argent avec une violence surprenante ;*
  - *"Un jour, de riches visiteurs ont demandé à son petit frère d'aller chercher de l'eau à la grotte. Au retour, il reçoit une pièce d'or pour la course. Quand il arrive au cachot, tout fier de cet argent gagné, il reçoit de sa sœur une gifle magistrale. Il lui faut aller rendre la pièce aussitôt : lui-même l'a raconté"* (R. Laurentin) ;
  - *"Un nombre presque incalculable de bons habitants des campagnes se transportaient à la grotte de bien loin du département des Basses Pyrénées. ... ils partaient, munis de paniers bien garnis, qui de volaille, de beurre, d'œufs ; qui de fromage, de fruits, de légumes, etc.,*

*pour les offrir, après leur prière, à Bernadette et à sa famille, qu'ils savaient si pauvres par le bruit public. Mais, ô surprise ! MM. Les missionnaires, ainsi que M. le supérieur, les revoaient passer avec les mêmes provisions, que Bernadette et ses parents avaient refusées indifféremment de tout le monde." (tiré de T.M.J.T. Azun de Bernetas (1862) qui aurait notamment été à Lourdes en novembre 1859) ;*

- *"Une famille titrée de l'étranger, voulut, en se rendant aux eaux thermales de Cauterets, voir Bernadette. Après lui avoir fait sa visite, qui fit éprouver de bien douces émotions, comme elle l'affirmait avec candeur, cette famille offrit à la jeune enfant une somme d'argent qu'elle refusa. Ne pouvant consentir à s'éloigner de Bernadette, sans avoir adouci sa position et celle de ces parents, elle déposa cette somme, déjà refusée, entre les mains de M. le curé de Lourdes, pour demeurer au service et à la disposition des Soubirous. Cet argent fut remis au boulanger Maisongrosse, avec recommandation d'en envoyer du pain aux Soubirous. Un premier pain de douze livres est expédié, en effet, par le boulanger, lequel lui est refusé par la famille, qui dit qu'elle ne voulait rien accepter. Le boulanger remit ensuite l'argent, déposé entre ses mains, à M. le curé qui, à son tour, le fit passer à son premier possesseur" (Idem) ;*
- *"Une autre famille nobiliaire de l'étranger, après avoir reçu un refus tout semblable, pour une somme également offerte, crut triompher de la résistance de Bernadette, en lui jetant l'argent dans son tablier. L'enfant reprit vivement cet argent et le jeta à terre devant les étrangers qui comprirent, dès-lors, qu'il serait inutile d'insister : ils le ramassèrent donc dans une admiration mêlée d'une teinte de tristesse et de compassion tout à la fois." (Idem) ;*
- *Un journaliste tente de l'éblouir lors d'un entretien le 24 septembre 1858 (a priori, les Soubirous sont depuis peu chez Deluc) : "- Ecoutez, Bernadette, il faut venir à Paris avec moi, et dans trois semaines vous serez riche ... Je me charge de votre fortune. - Oh ! non, non, je veux rester pauvre." ;*
- Les réponses de Bernadette à ses visiteurs (de tous types !) : un don de répartie, économie naturelle de ces dialogues en ne répondant qu'à la question posée, jamais au-delà, son indifférence à l'effet produit. Bernadette n'a jamais cherché à convaincre ; elle ne discute pas et décourage la discussion ; elle sait décrocher (comme avec le père Nègre) :
  - *Le 30 juillet 1858, le père Nègre l'interroge. A un moment Bernadette rompt l'entretien en disant à Antoinette Tardhivail "Il ne veut pas le croire, retirons nous" (le père Nègre cherche une faille pour prouver que ce serait le démon qui serait apparu à Bernadette) ;*
- la première communion le 3 juin 1858 ;

## Mise en scène proposée

Les acteurs : **11 jeunes** (éventuellement impliquer quelques animateurs d'équipes pour faire certains visiteurs si problème de nombre)

- Bernadette ;
- Louise ;
- François ;
- Marie, dite Toinette ;
- Jean-Marie (environ 7 ans : et son Louis d'or !) ;
- Dominiquette Cazenave ;
- Commissaire Jacomet ;
- Maréchal des logis D'Angla (gendarme) ;
- Plusieurs visiteurs : **impliquer les animateurs d'équipes**
  - un(e) religieux(se) qui veut absolument échanger son chapelet contre celui de Bernadette ;
  - Un visiteur anglais et sa femme (ils parlent le français avec un fort accent ... anglais) ;

Il faudrait que chaque jeune trouve des costumes adaptés à son rôle !

Tenue de Bernadette : coiffée de son mouchoir, un châle probablement noir sur les épaules (les filles portaient un châle des 10-12 ans), une robe longue (très polie : voulez-vous avoir la bonté de me dire où se trouve ...)

*On est fin avril 1858. Maintenant on sait (et Bernadette sait) qui est la Dame Bernadette. La famille Soubirous a quitté depuis l'été 1854 le moulin de Boly pour la maison Laborde (et non le moulin Laborde qui existait aussi). On suppose qu'ils y sont toujours ; il est possible (mais cela semble peu probable) qu'ils aient habité ensuite au Moulin Baudéan.*

*Trois personnes attendent dehors que Bernadette reviennent pour se faire bénir des objets ; l'un(e) est prêtre (ou sœur).*

**Louise :** N'attendez pas, s'il vous plaît. Je ne sais pas quand Bernadette va revenir. Elle se repose chez des amis ; elle n'en peut plus des visites ;

**Le(la) religieux(se) :** Madame s'il vous plaît, il est important que Bernadette bénisse mon chapelet ou mieux, l'échange avec le sien. Ne l'aurait-elle pas laissé ici ? Vous savez, le mien est précieux, et je serai heureux de le céder à Bernadette et de pouvoir réciter mes dizaines en égrenant les grains du sien. Même loin de Lourdes, je me sentirai alors tellement en communion avec la Dame de Massabielle.

**Louise :** Bernadette refusera. De toute façon elle ne veut pas qu'on accepte quoi que ce soit, encore moins quelque chose de précieux ! ;

**Le(la) religieux(se) :** Madame, permettez-moi d'attendre et de tenter de convaincre Bernadette. Et j'aimerais tellement lui poser des questions sur les apparitions.

**Louise :** Vous savez, elle n'en peut plus des visites ... et nous aussi !

*François arrive fatigué.*

**François :** Louise tu es déjà revenue ?! (*sur un ton interrogatif*)

**Louise :** Ce matin, il n'y avait pas de lessive à faire. J'ai bien servi un peu au café du Marcadal ; c'est jour de marché. Mais il y avait moins de monde que d'habitude ; alors on ne m'a pas gardée. Mais j'ai gagné assez pour pouvoir acheter de la farine de maïs et ... même un peu de pain de froment pour Bernadette !

**François :** Pour moi, il n'y avait pas de travail ce matin, mais Ganço m'a dit de revenir cet après-midi. La diligence va arriver de Luz et il faudrait que je m'occupe des chevaux.

**Marie, dite Toinette (sortant du cachot dans la rue) :** May, May, Justin a faim et ne fait que pleurer ! Je ne sais plus quoi faire. Et je ne sais pas où est passé Jean-Marie.

**Louise :** Donne-moi ton petit frère. Je vais m'en occuper. Excusez-moi messieurs-dame, il faut que je m'occupe de mon petit et que je prépare la bouillie de maïs pour notre déjeuner.

*Arrive Jean-Marie en courant, mais essoufflé, avec une bouteille remplie d'eau !*

**Jean-Marie :** Madame, Monsieur, voici votre bouteille remplie avec l'eau de la grotte.

**Le visiteur (ayant un fort accent anglais) :** Oh magnifique ! Merci infiniment pour ce travail. Nous souhaitons te dire combien nous te sommes reconnaissant : pour toi et ta famille. Voici un Louis d'or. Tu l'as bien mérité !

**Jean-Marie :** Ouah oh ! Que c'est beau. Madame, Monsieur, c'est trop ! Je ne peux pas l'accepter.

**La femme du visiteur (toujours accent anglais) :** Si, tu l'as bien mérité, et c'est pour nous aussi un grand bonheur que de pouvoir faire ce cadeau à la famille de Bernadette.

**Jean-Marie :** Merci, merci infiniment (*et en partant regardant son Louis d'or*) Que c'est beau de l'or !

*Bernadette arrive. Elle semble fatiguée, mais elle a un sourire et un visage rayonnants.*

**Jean-Marie :** Bernadette, Bernadette. Regarde ce que j'ai gagné en allant chercher de l'eau à la Grotte. Des étrangers me l'ont donnée en remerciement.

**Bernadette** (*en giflant son petit frère*) : Va rendre immédiatement cet argent. On n'a jamais reçu une telle richesse pour un si petit service que tu dois savoir faire gratuitement. Surtout, ne t'enrichis jamais, et encore moins en profitant des apparitions.

*Jean-Marie est effondré. Malheureux, il part à la recherche des riches étrangers qui se sont éloignés et les rattrape peu après.*

*Arrivent le commissaire Jacomet et son ami le maréchal des logis D'Angla. Ils passent, méprisants, pour la foule en attente :*

**D'Angla** : Et ce serait au XIX<sup>ème</sup> siècle qu'on voudrait nous faire croire des choses pareilles !

**Jacomet** : C'est surprenant. C'est bien la première fois que je n'arrive pas à trouver les responsables d'une telle supercherie. Je suis sûr qu'il y a des histoires d'argent derrière.

**D'Angla** (*en s'adressant aux jeunes*) : Allez circulez ! Circulez ! ... Vous êtes bien comme les autres. Et bien entrez puisque vous êtes venus pour cela. Mais n'attendez pas Bernadette, elle est repartie. Et ne traînez pas trop dedans pour ne pas provoquer une immense queue dans la rue. Les queues devant le cachot, ça suffit.



# Scénette à l'Hospice

*"Lui, il faut qu'il grandisse ; et moi, que je diminue."* (Jn 3, 30, Jean-Baptiste évoquant Jésus)

Etre témoin et s'effacer comme *"un balai que l'on range dans un placard après s'en être servi"* (Bernadette)

*"Quand on vous traduira devant les synagogues, les puissances et les autorités, ne vous tourmentez pas pour savoir comment vous défendre ou comment parler. Car l'Esprit Saint vous enseignera à cette heure même ce qu'il faudra dire."* (Lc 12, 11-12)

*"La sainteté de Bernadette est une leçon d'espérance, dans la mesure où l'espérance n'est pas un mystère de force, mais un mystère d'impuissance, de faiblesse"* (P. Drouilly)

*"La simplicité avec laquelle la petite voyante a vécu à Nevers authentifie d'une certaine manière les apparitions de Lourdes"* (journal La Croix du 20 août 2010)

## Objectifs – Visées de la scénette devant l'hospice :

1. Découvrir l'ordre des sœurs de la Charité de Nevers présent à Lourdes et notamment leur triple vocation *"servir et médicamenter les pauvres, enseigner et catéchiser les petites filles, orner les églises"* ;
2. Découvrir l'attitude d'humilité et d'abandon à la volonté de Dieu de Bernadette :
  - Humilité et abandon face aux témoignages "tous azimuts" auxquels elle doit se soumettre (Bernadette a su rester la dernière des dernières) :
    - Bernadette a oublié très vite beaucoup de détail ... pour ne se souvenir que de l'essentiel ;
    - *"Ce qui la sauve, ce n'est pas seulement son don de répartie, c'est l'économie naturelle de ses dialogues, où elle répond seulement à la question posée, jamais au-delà, c'est son indifférence à l'effet produit. Elle ne se donne pas la tâche de convaincre. Elle ne discute pas et décourage la discussion. Elle sait décrocher naturellement, et s'épargne ainsi nombre de vaines fatigues."* (abbé René Laurentin) ;
    - elle n'en peut plus des visites : *"je l'ai vue pleurer, à la porte, quand il y avait 20 personnes ou 30, ou 40, dans le salon, qui l'attendaient ... De grosses larmes venaient."* (sœur Victorine Poux) ;
  - Choix de la classe la plus modeste lorsqu'elle devient "interne" à l'Hospice ;
  - Obéissance aux sœurs en acceptant notamment (bien malgré elle !) de recevoir des dons, et que certaines promesses qui lui avaient été faites ne soient pas toujours tenues (son droit de visite à sa famille) ... tout en conservant ses libertés de choix et de parole, dans un cadre respectueux des sœurs ;

- Bernadette reste toutefois (et heureusement !) une jeune fille ... comme toutes les autres (caractère, vellétés de toilettes ...)

### 3. Essayer de découvrir certains volets de sa spiritualité avec notamment :

- la place de l'Eucharistie ;
- son orientation de vie avec son désir d'accompagner les personnes malades ou âgées et sa joie d'être au milieu des enfants ;

### 4. Au-delà des faits, aider à réfléchir sur :

- La gratuité et l'effacement, comme témoignages ;
- La Sainteté réservées aux spécialistes ? " *Oui, mon joug est facile à porter, et mon fardeau, léger.*" (Mt 11, 30) ;
- .

## Quelques données historiques sur "la vie de Bernadette à l'Hospice" :

### - Le contexte :

- Dès son retour à Lourdes en janvier 1858, Bernadette est scolarisée comme externe dans la classe des indigents de l'Hospice tenu par les sœurs de la Charité de Nevers ;
- Après les apparitions, Bernadette et sa famille vivent encore au cachot jusqu'à la mi-septembre 1858, puis dans une pièce plus salubre chez Deluc, pâtissier-cafetier, vaguement apparenté aux Soubirous par les Castérot. Dès le premier semestre 1859 (en mars ?), ils s'installent au moulin Gras où Pierre-Bernard, petit frère et filleul de Bernadette, naît. François y reprend une activité de meunier. Jusqu'au 15 juillet 1860, Bernadette mène une vie sur 4 fronts : elle travaille notamment comme petite bonne d'enfants chez Armantine Grenier, elle aide à la maison et joue son rôle d'aînée, elle tente de combler son retard en suivant les cours de la classe des indigents et grâce aux leçons bénévoles d'Antoinette Tardhivail, et elle répond aux visiteurs, chez elle et là où on l'appelle : presbytère, hospice, hôtel des Pyrénées, pharmacie, maisons particulières ... ;
- Avec le retour à une situation normale, la générosité naturelle de François et Louise Soubirous qui a participé à leur ruine au moulin de Boly reprend le dessus : trop accueillants, trop accommodants pour les clients et les visiteurs dont ils n'acceptent rien, et dont le nombre est certainement fortement augmenté par les visites incessantes à Bernadette ; Louise recommence à offrir la collation et à dire aux clients gênés "*vous paierez quand vous pourrez*". Dominique Cazenave pousse l'abbé Peyramale à trouver une solution pour éloigner Bernadette de ces désordres et la soustraire à la curiosité de tous. Dès l'été 1858, le curé avait proposé à Bernadette d'être accueillie à l'Hospice mais, à cette époque, Bernadette avait décliné la proposition "*Oh ! Je vous comprends bien, monsieur le curé, mais j'aime tant mon père et ma mère*". Aujourd'hui, la situation le préoccupe d'avantage. Le maire de Lourdes qui subventionne l'hospice combine un

statut d'accueil en qualité de malade indigente à l'hospice avec aménagement de situation pour que Bernadette puisse poursuivre son instruction à l'école des sœurs attenante à l'Hospice. Promesse est faite à ses parents que leur fille ira les voir "*librement*" mais accompagnée d'une sœur. Bernadette quitte la maison familiale le 15 juillet 1860 ; elle restera à l'Hospice jusqu'à son départ pour Nevers le 4 juillet 1866 ;

- Alors que Bernadette est pensionnaire à l'hospice de Lourdes à partir du 15 juillet 1860, la famille s'installe au moulin Lacadé, couramment appelé "Maison paternelle" aujourd'hui, peut-être après un passage au moulin Baudéan (d'octobre 1862 à janvier 1865 d'après Pierre Pène, mari de Lucile, la plus jeune sœur de Louise). Les deux derniers enfants Soubirous naissent à cette période : un 2<sup>ème</sup> Jean né le 4 février 1864 et mort le 11 septembre 1864, et une petite fille née en janvier 1866 et décédée quelques minutes après sa naissance (non inscrite à l'état civil) ;
  
- **La place de l'Eucharistie dans la vie de Bernadette** : Bernadette communique pour la première fois le 3 juin 1858 (entre la 17<sup>ème</sup> et la 18<sup>ème</sup> apparition) dans la chapelle de l'Hospice de Lourdes. C'est "l'aboutissement" d'un désir fort et datant de son enfance, pour lequel elle n'a pas ménagé ses efforts et qui a notamment contribué à, voire qui a provoqué, son retour précipité de Bartrès à Lourdes. Le lendemain de sa première Communion, à Emmanuélite Estrade qui lui demande "*De quoi as-tu été la plus heureuse de la première communion ou des apparitions ?*", elle répond "*Ce sont deux choses qui vont ensemble, mais qui ne peuvent être comparées. J'ai été bien heureuse dans les deux.*" Son confesseur, l'abbé Pomian, l'autorise à communier tous les dimanches et certains jours de semaine, ce qui est très inhabituel à l'époque. Sœur Victorine remarque "*qu'elle s'y préparait bien*" et que, "*même à l'époque de ses souffrances, passant des nuits blanches, elle se levait tout de même pour aller communier.*" On apprécie son scrupule à ne pas prendre de pastille, même pour la toux, la veille des jours de communion pour ne pas risquer de rompre le jeune Eucharistique (ce n'étant là que observance du règlement commun) ;
  
- **Les Sœurs de la Charité de Nevers** :
  - A Saint-Saulge, petit village à 30 km de Nevers, le père Jean Baptiste Delaveyne (1653-1719) est touché par les conditions de vie inhumaines qu'il découvre autour de lui. Il se fait proche des malheureux et éprouve pour eux une grande tendresse. Il propose à quelques jeunes filles de s'associer pour vivre ensemble à la suite du Christ un compagnonnage avec les démunis "*N'ayez point d'autres affaires que celles de la Charité, n'ayez point d'autres intérêts que ceux des malheureux*", et il fonde en 1680 une congrégation religieuse de femmes pour "*servir et médicamenter les pauvres, enseigner et catéchiser les petites filles, orner les églises*". Les premières religieuses font profession en 1683. En 1685, la communauté est transférée à Nevers et les sœurs sont alors appelées *Sœurs de la Charité de Nevers*. L'abbé Charles Bolacre fait œuvrer les sœurs à l'hôpital général de cette ville et leur trouve une maison, où elles assurent la classe. Il y installe le noviciat et la pharmacie. À partir de 1691, de nouvelles maisons sont fondées dans le Nivernais, et bien au-delà. A Nevers en 1693, par manque de place, l'abbé Bolacre achète pour les sœurs une plus grande maison et la communauté agrandit petit à petit le couvent. La règle de

la communauté est rédigée en 1700 et il est décidé en 1704 que la Maison Mère et le Noviciat seront à Nevers. Les fondations se multiplient ; à la fin de l'Ancien Régime, la congrégation comprend 140 maisons. Elles sont emportées dans la tourmente révolutionnaire. Après la Révolution, les religieuses reprennent leur service à l'hôpital de Nevers. La congrégation est rétablie par le préfet de la Nièvre en 1801. Les religieuses s'installent dans l'ancien couvent des visitandines, édifié au XVIIe siècle. Devant le nombre croissant de vocations et l'exiguïté des locaux, l'évêque de Nevers fait l'acquisition du plateau Saint-Gildard, hors les murs de Nevers. C'est là que l'on va construire un noviciat. En 1866, le noviciat accueille 132 novices et 30 postulantes, et la congrégation compte 260 maisons ;

- Faire la charité et s'occuper des malheureux, telle est l'orientation de la vie des religieuses de cette communauté : *"Manifester au monde la Tendresse du Père, la Charité de Dieu."* La devise *"DEUS CARITAS EST"* (Dieu est Charité) est inscrite au fronton du grand bâtiment de la maison mère. La congrégation compte aujourd'hui des établissements dans 15 pays, sur les 4 continents (Afrique, Asie, Amérique du Sud et Europe). Elles vivent en petites communautés dans les quartiers défavorisés, auprès des personnes âgées, ou handicapés ; elles luttent pour l'alphabétisation, et s'occupent aussi de la vie pastorale. Elles assurent une présence auprès des personnes sans domicile fixe, sans toit, sans travail ... auprès des personnes immigrées, étrangères, de ceux qui ne savent pas lire ni écrire. Partout elles mènent une vie simple et ordinaire au milieu de tout le monde ;



- A Lourdes, on trouve des traces de l'ancien hospice municipal dans les archives en 1667. Les Sœurs de la Charité de Nevers ouvrent l'Hospice de Lourdes en 1836 (ou 1834 ?). Du vieux bâtiment de cette époque, il ne reste plus que le corridor, l'oratoire et (?) la chapelle (?). Les sœurs créent une petite école avec deux (3 ?) classes, la première école de Lourdes. Sept à dix religieuses œuvraient comme infirmières, spécialement auprès des vieillards sans ressource, et comme institutrices dans des classes payantes et gratuites et dans un pensionnat de filles. Pendant et après les apparitions, l'abbé Pomian est l'aumônier de la communauté, qui a successivement



L'HOSPICE DE LOURDES, TEL QU'IL ÉTAIT AU MOMENT OÙ BERNADETTE LE PRÉQUENTAIT.

comme supérieures Mère Ursule Fardes puis Mère Alexandrine Roques, et compte notamment Sœur Damien Clamels (certainement la première à accueillir avec bienveillance le témoignage de Bernadette), Sœur Anastasie (la plus sévère des maitresses de classe, celle que les enfants "détestent"), sœur Victorine Poux (chargée de veiller sur Bernadette depuis la Toussaint 1861), et sœur philomène Camès.

- **Bernadette pensionnaire à l'Hospice : 6 années pour mûrir une vocation :**

- Lorsqu'elle est accueillie à l'Hospice en 1860, les religieuses la prennent en pension avec un statut de malade indigente. Ce statut lui ferme l'accès à la classe des indigents. Il n'y a de choix qu'entre la première classe des demoiselles de la bourgeoisie et la seconde fréquentée par des filles de conditions modestes mais honorable. Sur sa demande on la met dans la seconde. Dès lors, elle commence une nouvelle existence ; elle progresse en écriture, lecture et calcul. Elle parle français, en plus du patois. En 1861, elle écrit elle-même le récit des Apparitions. Elle brode, tricote et apprend la couture. Les Sœurs lui confient différentes tâches : garde des élèves des petites classes, soin des personnes âgées. Après 3 années (à partir de septembre 1863), elle a fini son cycle scolaire. Elle reste à l'Hospice d'abord sans statut officiel, n'étant ni religieuse ni-même domestique, puis à partir de février 1865 comme postulante. Bernadette restera à l'Hospice jusqu'au 4 juillet 1866, date de son départ pour Nevers ;
- Le témoignage de Bernadette perd alors en liberté. Elle devient la voyante qu'une sœur amène au parloir et présente en termes humiliants. Elle n'a plus le droit de refuser "*le malhonnête argent*" : elle doit l'accepter pour les œuvres, et cela lui coûte plus que tout. Les premiers temps, elle le laissait tomber par terre. Maintenant, elle dit d'un ton peu encourageant "*il y a un tronc*". Et si, malgré tout, l'argent vient en ses mains, elle se hâte de le faire passer à la supérieure ;
- Bernadette reste une jeune fille "comme les autres" :
  - elle garde son franc parlé. Avant de devenir pensionnaire et à l'abbé Loison qui se moquait de son mauvais français le 30 juillet 1858 en lui disant "*la Dame aurait mieux fait de t'apprendre à parler*", elle répond "*ce qu'Elle ne m'a pas appris, c'est à me moquer des ignorants*". Maintenant quand on lui refuse d'aller dans sa famille, elle proteste "*On m'a promis*", mais elle ne conteste qu'en privé (jamais devant les enfants). Sensible aux petites injustices, elle est prompte à défendre les autres contre toute erreur de l'autorité ;
  - elle peut être espiègle. Au début de l'été 1861, elle se trouvait au premier étage de l'hospice avec Julie Garros (10 ans), une gamine pleine de vitalité (et sa répétitrice pour les leçons). La fenêtre donne sur le potager et de belles fraises les attirent ; il est formellement défendu d'aller dans le potager ... mais il n'a jamais été précisé qu'il ne fallait pas cueillir les fraises. Une idée vient à Bernadette : "*je jette mon sabot par la fenêtre. Tu vas me le chercher, et tu ramènes des fraises.*" ;
  - elle vit les attirances des jeunes filles de son âge : à 17, 18 ou 19 ans (?), sœur Victorine Poux la surprend en train d'élargir sa jupe sur le modèle des "crinolines" à la mode, que l'abbé Peyramale et le clergé d'alors qualifiait de "*diaboliques*". Et, elle met un "busc" (un morceau de bois) dans un corset pour renforcer sa poitrine ;
- Périodiquement les crises d'asthme font craindre pour ses jours et, le 28 avril 1862, on la croit mourante, et elle reçoit l'extrême onction. Impossible d'expirer. L'air accumulé dans les poumons l'asphixie. Elle devient cramoisie, violette. Mais ce n'est pas sa pire épreuve "*J'aime mieux cela que de recevoir des visites*". Bernadette s'y rend à contrecœur; sœur Victorine en témoigne "*je l'ai*

vue pleurer, à la porte, quand il y avait 20 personnes ou 30, ou 40, dans le salon, qui l'attendaient ... De grosses larmes venaient." ;

- Durant ces années, Bernadette réfléchit à l'orientation de sa vie.
  - Elle a choisi de rester pauvre malgré des offres, comme celle d'un journaliste lui promettant 100000 francs si elle accepte de faire une tournée à Paris ;
  - Elle se sent appelée à devenir religieuse, mais dans quelle congrégation ? Elle est d'abord attirée par le carmel de Bagnères-de-Bigorre. En 1860-1861, elle parle aussi de rejoindre un ordre religieux dédié à saint Bernard. Elle aimerait y entrer pour les veilles, jeûnes, discipline et autres mortifications qui s'y vivent ... mais sa mauvaise santé semble être un obstacle ainsi que sa pauvreté car une dot est demandée. Très vite des congrégations religieuses cherchent à la faire rentrer chez elles et lui font des avances qu'elle décline ;
  - partir lui semble une solution pour plusieurs raisons. À Lourdes, sa vie est devenue un enfer. On la regarde, on veut la toucher. *"Je suis plus collante qu'un bonbon"*, soupire-t-elle.
  - En 1863, les sœurs de la Charité de Nevers, l'orientent vers le soin des malades. Pour Bernadette, à leurs côtés, c'est une expérience décisive due notamment à son amour pour les pauvres et à son attachement aux soins donnés aux vieillards. Le 27 septembre 1863, Bernadette a une conversation très intéressante sur son avenir avec Mgr Forcade, évêque de Nevers, de passage à Lourdes. Lorsque l'évêque de Nevers commence à lui parler des Sœurs de la Charité, elle objecte d'abord qu'elle n'a pas de dot. Puis rappelle qu'elle, la petite analphabète du cachot, ne "sait rien faire". Bernadette est très consciente de sa situation de *"petite merdeuse"* comme on l'appelait à Lourdes. *"Si la Vierge avait trouvé moins bien que moi, elle l'aurait choisie"*, dit-elle. Bernadette chemine. Même si au début



elle a peu d'attrait pour les sœurs de la Charité, elle s'y sent bien. *"J'aime les pauvres, j'aime soigner les malades ; je resterai chez les sœurs de Nevers"* dira-t-elle plus tard. Ce qu'elle apprécie, entre autres, chez les sœurs de Nevers, c'est leur discrétion à son égard, en contraste avec d'autres, qui la sollicitent de toutes parts : *"Je vais à Nevers, parce qu'on ne m'y a pas attirée"* ;

- Les mois suivants, Bernadette mûrit son discernement. Le 4 avril 1864, après une messe célébrée à l'Hospice de Lourdes, elle va trouver la supérieure des religieuses, sœur Alexandrine Roques et lui confie *"je sais maintenant, ma chère Mère, où je dois me faire religieuse [...]. Chez vous, ma chère Mère"*. Du 4 octobre au 19 novembre 1864, Bernadette est partie se reposer, loin de Lourdes, sans avoir la réponse à sa demande du 4 avril. A Nevers, la supérieure, Mère Joséphine Imbert, hésite : elle s'inquiète des perturbations que la célébrité de Bernadette risque d'entraîner pour la maison religieuse qui la recevrait. Mère Marie-Thérèse Vauzou, la maîtresse des novices, émet un avis favorable. L'évêque de Nevers appuie la demande. Le 19 novembre 1864, en rentrant à Lourdes, Bernadette trouve une bonne nouvelle : la réponse est positive. Le postulat

peut donc commencer dès à présent, à Lourdes. Mais Bernadette tombe gravement malade, de début décembre 1864 à la fin du mois de janvier 1865. Sa convalescence est attristée par le décès de Justin, l'un de ses petits frères. Bernadette commence finalement son postulat en février 1865. En avril 1866, elle rédige sa demande d'entrée au noviciat de Nevers. Désormais, elle peut rejoindre la maison-mère des Sœurs de la Charité ;

- Le 28 avril 1866, Bernadette annonce son départ pour Nevers. Mais Mgr Laurence, l'évêque de Tarbes, tient à ce qu'elle soit présente à l'inauguration de la crypte (érigée à l'aplomb de la Grotte, dans le sanctuaire naissant). Bernadette assiste à la célébration et participe à la première procession officielle qui répond à la demande de la Vierge Marie. A cette occasion, Bernadette subit les assauts des curieux. Mgr Laurence autorise vite le départ de Bernadette pour Nevers. Le 3 juillet 1866, toute la famille Soubirous est réunie au moulin Lacadé, nouveau lieu d'habitation, pour le repas d'adieu ;

- En franchissant le portail du couvent Saint-Gildard de Nevers, Bernadette pensait n'y venir que le temps de son noviciat. Elle y restera "cachée" 13 ans, avant d'y mourir à 35 ans. La jeune Lourdaise a laissé derrière elle famille et montagnes, et la grotte où Marie lui est apparue, il y a huit ans. Le lendemain de son arrivée au couvent (le 8 juillet 1866), elle fait dans le grand réfectoire devant environ 300 religieuses en habit le récit des apparitions à la demande de la mère supérieure *"pour la dernière fois"*, l'avertit la religieuse. Désormais, Bernadette n'est plus la voyante, mais une religieuse parmi les religieuses. Elle porte l'habit blanc des novices chez les Sœurs de la Charité *"Maintenant, je suis comme tout le monde"*. Elle accepte sa situation se comparant à *"un balai que l'on range dans un placard après s'en être servi"*. Elle devient sœur Marie-Bernard et prononce ses vœux le 30 octobre 1867. Les attitudes de Bernadette face aux nombreuses autres épreuves et souffrances qu'elle vivra au couvent Saint-Gildard seront autant de témoignages à la vérité des apparitions. Le 11 décembre 1878, Bernadette s'alite définitivement. Elle souffre, toujours. De plus en plus : *"Ce matin, confie-t-elle le jour de Pâques 1879, j'ai demandé à Notre Seigneur 5 minutes de répit pour pouvoir lui parler à mon aise. Mais il n'a pas voulu me les donner. Ma passion durera jusqu'à ma mort."* Elle meurt le 16 avril 1879 au couvent Saint-Gildard.



Elle devient sœur Marie-Bernard et prononce ses vœux le 30 octobre 1867. Les attitudes de Bernadette face aux nombreuses autres épreuves et souffrances qu'elle vivra au couvent Saint-Gildard seront autant de témoignages à la vérité des apparitions. Le 11 décembre 1878, Bernadette s'alite définitivement. Elle souffre, toujours. De plus en plus : *"Ce matin, confie-t-elle le jour de Pâques 1879, j'ai demandé à Notre Seigneur 5 minutes de répit pour pouvoir lui parler à mon aise. Mais il n'a pas voulu me les donner. Ma passion durera jusqu'à ma mort."* Elle meurt le 16 avril 1879 au couvent Saint-Gildard.



## Mise en scène proposée

Tenue de Bernadette : coiffée de son mouchoir, un châle probablement noir sur les épaules (les filles portaient un châle des 10-12 ans), une robe longue

Très polie : voulez-vous avoir la bonté de me dire où se trouve ...

Les acteurs : **7 jeunes + 5 animateurs et l'ensemble des équipes comme visiteurs du jour**

- Bernadette ;
- Sœur Victorine Poux ;
- Mère Alexandrine Roques :
- 2 enfants de la classe des indigents :
- 1 religieux (euse) :
- 5 personnes attendant une entrevue avec Bernadette au parloir de l'Hospice ;
- le Dr Balancie, médecin de Bernadette ;

Il faudrait que chaque jeune trouve des costumes adaptés à son rôle :

*Nous sommes en avril 1864. Mgr Laurence, évêque de Tarbes, a reconnu officiellement les apparitions en janvier 1862. Bernadette a fini son cycle scolaire à l'Hospice. Elle y reste sans statut officiel. Elle sait maintenant qu'elle veut devenir sœur de la Charité de Nevers et en a formulé très récemment le désir à Mère Alexandrine Roques, mais elle n'a bien sûr pas reçu la réponse de la Maison Mère à Nevers. Elle aide les sœurs de diverses manières et elle est obligée d'accepter les dons qu'elle qualifie de "malhonnête argent" comme de répondre aux différentes visites. Officiellement, elle peut aller voir sa famille quand elle le veut, accompagnée d'une sœur, mais se voit parfois refuser ce droit.*

*Bernadette sort de péricycle de l'Hospice pour aller jouer à la corde avec quelques jeunes enfants de la classe des indigents pendant leur récréation.*

**Un des (jeunes) enfants :** Dis Bernadette, tu pourras la faire tourner plus vite que d'habitude. Je suis sûre que je peux aller très très vite sans tomber.

**Bernadette :** D'accord mais je te préviens, je serai plus rapide que toi.

**L'enfant :** Pas sûre ... pas sûre.

**Bernadette (à l'autre enfant) :** Tu tiens la corde avec moi ?

*A ce moment, le jeu est interrompu avant même d'avoir commencé par Sœur Victorine Poux, chargée de veiller sur Bernadette depuis la Toussaint 1861*

**Sœur Victorine :** Bernadette, que faites-vous ? Plusieurs personnes vous attendent pour un entretien au parloir. Dépêchez-vous ! Il y a un prêtre parmi eux. On ne peut pas les faire attendre.

**Bernadette :** Mais ma sœur, je devais jouer avec ces enfants.

**Sœur Victorine :** Ce sera à leur prochaine récréation. Ils sauront attendre.

**Bernadette :** Je n'en peux plus ma sœur. Mes crises d'asthme ne sont rien par rapport à ces visites incessantes. J'aimerais tant me cacher et que personne ne me voit. J'ai déjà tout dit tant de fois !

**Sœur Victorine :** Je le sais Bernadette, mais il vous faut accepter ces épreuves.

*Arrive un visiteur qui attrape Bernadette par le bras pour lui confier un don en argent.*

**Le 1<sup>er</sup> visiteur :** Oh s'il vous plaît, Bernadette. Acceptez ce don pour les sœurs.

*Mère Alexandrine Roque sort du péristyle sans que Bernadette ne la voit.*

**Bernadette :** Monsieur pour les dons, il y a un tronc dans la chapelle !

**Mère Alexandrine Roque :** Bernadette !! Vous n'allez pas obliger Monsieur à chercher le tronc. Ayez l'amabilité de lui faciliter la tâche. Nous sommes pleins de reconnaissance à Monsieur pour ce don qui va aider la communauté.

**Bernadette** (*en tendant les 2 mains ouvertes vers le visiteur*) : bien ma mère. Monsieur, je me charge de votre don.

*Bernadette cours vers la Mère Supérieure et lui confie le don dans une attitude qui exprime son refus de toucher à l'argent. Elle est à nouveau appelée par le visiteur.*

**Le 1<sup>er</sup> visiteur :** Mademoiselle, Mademoiselle. S'il vous plaît acceptez de me dédicacer cette photographie de la grotte.

*Bernadette sous l'œil observateur de Mère Alexandrine Roque et de sœur Victorine Poux se sent obligée d'accepter. Elle signe "p.p. Bernadette". Mère Alexandrine Roque la presse pour ses visiteurs qui veulent la rencontrer au parloir. Elle fait signe à ces visiteurs qui sont encore dehors d'approcher avec elle.*

**Mère Alexandrine Roque :** Bernadette !! Dépêchez-vous Bernadette.

*Mais notre premier visiteur marque son étonnement.*

**Le 1<sup>er</sup> visiteur :** Mademoiselle, Mademoiselle. Pourquoi "p.p. Bernadette" ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

*Bernadette n'a pas entendu. Un des enfants qui devait jouer avec elle répond à sa place.*

**Un des enfants :** Monsieur. Cela veut dire "Priez pour Bernadette". Elle ne veut pas qu'on la prenne pour une Saintoune. Sinon, elle a peur qu'on ne prie pas pour elle quand elle mourra.

*Bernadette est entre Mère Alexandrine Roque et sœur Victorine Poux. Mère Alexandrine Roque appelle les autres visiteurs qui l'attendaient et leur présente Bernadette dans des termes presque humiliant comme il était d'usage pour éviter tout risque d'orgueil.*

**Mère Alexandrine Roque :** Monsieur l'abbé, Mesdames, mes demoiselles et messieurs, Bernadette peut répondre à vos questions. Ne lui posez pas de questions trop intellectuelles. Vous savez, elle n'a quasiment pas d'éducation. Elle sait à peine lire et écrire.

**Un 2<sup>ème</sup> visiteur** (*trop impatient pour attendre d'être entré*) : Bernadette, il paraît que vous n'avez jamais dit si vous aviez préféré faire votre 1<sup>ère</sup> Communion ou voir Marie. Vous avez été certainement plus marqué par l'un ou par l'autre. Acceptez de nous le dire.

**Bernadette :** Ce sont deux choses qui vont ensemble, mais qui ne peuvent être comparées. J'ai été bien heureuse dans les deux.

**Mère Alexandrine Roque :** Je vous en prie, Mesdames et Messieurs et vous aussi les jeunes. Vous l'allez pas continuer dehors ! Rentrez, rentrez ...  
Et vous les jeunes profitez de votre venue pour visiter les lieux.

